

provisionnements en dépôt au Landing, en employant la grande barge de Galt qui y avait été récemment envoyée, et qu'il pouvait emmener des invalides au Coude à chaque voyage. Et les 25 et 26 mai, en annonçant le départ du convoi, je dis que les courriers de la malle et les commis du dépôt avaient quitté la route où Poundmaker avaient attaqué les attelages. J'avais donc alors fermé les dépôts sur la route de Battleford et je réitérais ma proposition de vider le dépôt au moyen du steamer, qui, en même temps, pourrait ramasser les effets laissés le long de la rivière; mais le 27, votre dépêche m'annonçant que vous aviez remis le *Northcote* à la Compagnie de la Baie-d'Hudson, à nécessité de nouveaux arrangements; et comme le major Bell était venu à la Mâchoire-de-l'Original au sujet du contrat de M. Stewart, il convint avec moi de vous soumettre la proposition de demander des soumissions pour transporter les approvisionnements directement sur la route depuis le Landing jusqu'à Battleford, car, bien que le coût eut été un peu plus élevé que pour le transport par eau, nous ferions l'épargne dans la valeur de la marchandise, attendu que l'on faisait rapport qu'elle se détériorait par suite de l'exposition à la température. En recevant votre approbation, j'écrivis au major Bell, qui m'envoya M. Stewart, qui m'offrit de transporter tous les approvisionnements, par terre, à Battleford en deux semaines; et bien que j'aie reçu une soumission plus basse, celle-ci ne fixait pas le temps; et comme j'avais grandement hâte de retirer le détachement du bataillon d'Halifax stationné au Landing, je recommandai d'accepter la soumission de M. Stewart. Mais pour une raison quelconque on éprouva un retard considérable dans la prise en considération de cette offre, qui devait être acceptée si M. Stewart devait lui-même aller à Qu'Appelle pour faire les arrangements, et c'est ce que M. Stewart refusa de faire, attendu qu'il prétendait qu'il lui fallait rester sur les lieux pour s'assurer des attelages. Entre temps les attelages sur lesquels il comptait étaient renvoyés chez eux. Je télégraphiai alors au colonel Whitehead, qui répondit avoir donné instruction au major Bell de s'arranger avec moi et M. Stewart, tel que recommandé; finalement, le major, après avoir laissé l'affaire en suspens durant trois jours, dit qu'il avait une soumission beaucoup plus basse que celle de M. Stewart, et il demanda de nouveau que M. Stewart se rendit à Qu'Appelle, mais il me télégraphia qu'il avait pris des dispositions pour faire transporter les approvisionnements, et que les attelages quitteraient Qu'Appelle ce jour-là, bien qu'il y en eut en quantité sur les lieux. Je n'ai pu obtenir le nom de l'entrepreneur ni les conditions, mais le commis du bureau de transport du major Bell est arrivé au Landing et s'est donné comme l'entrepreneur. Le nom de la maison Bell et Lewis fut encore mentionné en rapport avec ce contrat. Mais finalement j'appris de M. White que ce contrat était exécuté par un M. Howard, et que le délai n'était pas une des conditions stipulées au contrat, pendant que vos télégrammes m'apprenaient qu'il recevait le même prix pour cent milles que celui auquel M. Stewart avait offert de faire la besogne sur tout le parcours de 170 milles, c'est-à-dire \$6.75 par cent livres. M. Stewart s'engageait aussi à nous enlever immédiatement tous les effets et à débarrasser les troupes, et de tout transporter dans l'espace de quinze jours à partir du moment de l'acceptation. Mais d'après le contrat de M. Howard les troupes ne se sont pas trouvées débarrassées avant le 26 juin, près d'un mois après la première proposition.

Peu après l'arrivée à la Mâchoire-de-l'Original, le sergent de la police à cheval qui s'y trouvait stationné a saisi une certaine quantité de liqueurs alcooliques destinées à l'usage de l'hôpital, marquées comme approvisionnement de l'hôpital et consignées au pourvoyeur général, et je fus informé qu'il disait avoir des ordres positifs de saisir toutes les liqueurs qui se trouveraient dans le dépôt du pourvoyeur. Je télégraphiai immédiatement au lieutenant-gouverneur, lui demandant de donner des ordres pour faire cesser cette intervention dans la question des affaires du gouvernement. Mais il refusa d'intervenir et dit que les importateurs devraient subir les conséquences de leur acte. Je lui fournis alors la liste des quantités qu'il y avait réellement en dépôt, lui demandant un permis pour me conformer à la loi, que, cependant, il m'a refusé, disant que la quantité était trop forte, et il m'écrivit aussi au même effet, mais finalement il donna instruction à la police d'accepter mon certificat quant à la quantité en dépôt. Je proposai que toutes les liqueurs saisies par la